

27 septembre 2026	Vente au Déballage Vide Grenier des écoles Maurice Saquer	Cadre réservé à l'organisation N° SDF ☐ PSDF ☐ Pcollege ☐
------------------------------	--	---

Avant le 18 septembre 2026 Coupon et règlement à renvoyer à l'adresse suivante : 1-5 rue Cayssials 31150 Gratentour	COUPON REPONSE Organisé par l'association des Parents d'élèves des Ecoles Maurice Saquer de Gratentour ape.mauricesaquer@gmail.com	Association des parents d'élèves des écoles de Gratentour Mairie 1-5 rue Cayssials 31150 Gratentour
--	---	--

Nature de la vente : (A remplir OBLIGATOIREMENT sous peine de refus du dossier)		
Particulier ☐	Professionnel ☐	
Pour les professionnels :	Société :	N° Siret ou RCS : (Copie à fournir)

Tarif des emplacements (Règlement uniquement par chèque, à l'ordre de la FCPE)		
Emplacement en intérieur (table et chaise non fournies)		
Longueur du stand	Tarifs	1 Table + 1 Chaise (uniquement en intérieur)
3 m	13€ (emplacement uniquement)	2 €
Emplacement en extérieur		
Longueur du stand	Tarifs	
5 m	13 €	

Réservation		
Nom :		1 Table + 1 Chaise (Intérieur uniquement)
Adresse :		Quantité :
.....		Stand intérieur
Téléphones :		3m Qté :
Email :		Stand extérieur
.....		5m Qté :
	Total réservation	
Par tranche de 3 mètres environs (plus ou moins 0,1mètre) Par tranche de 5 mètres environs (plus ou moins 0,1mètre)		

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU REGLEMENT EN PAGE 2

Sous peine de nullité de l'inscription

REGLEMENT
VENTE AU DEBALLAGE/VIDE GRENIER

Ce règlement a pour objectif de permettre un parfait déroulement du vide grenier pour la sécurité et l'agrément des exposants, des visiteurs, des riverains et des bénévoles.

- 1°) Le « Vide Grenier » est ouvert à tous : particuliers ou habitants, **sauf aux professionnels**
- 2°) L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature.
- 3°) Une confirmation d'inscription vous sera renvoyée par mail.
- 4°) Les emplacements seront attribués à réception du dossier complet (coupon-réponse + copie de la pièce d'identité + règlement signé + règlement par chèque à l'ordre de la FCPE). Aucun changement ne pourra intervenir par la suite.
- 5°) Les réservations et règlements devront être effectués au plus tard le **18 septembre 2026**.
- 6°) Tout dossier incomplet sera refusé.
- 7°) Les objets de collection déballés sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse ou de vol que tout autre préjudice.
- 8°) Les transactions ne pourront se faire que sur les emplacements.
- 9°) **Le nombre d'emplacement est limité à 2, pour satisfaire un plus grand nombre.**
- 10°) Les exposants seront reçus à partir de 7 heures le 27 septembre 2026 et ce jusqu'à 8h45,
- 11°) Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9 heures et à ne pas remballer avant 17heures. (Pour des raisons de sécurité, aucune voiture ne pourra circuler sur le site avant 17h)
- 12°) Tout exposant arrivant en retard pourra se voir refuser son emplacement après 8heures 45, et ce sans remboursement.
- 13°) Chaque exposant s'engage à respecter les délimitations de son emplacement et à le nettoyer avant son départ, **AUCUN DECHET NE DEVRA RESTER SUR LE SITE APRES VOTRE DEPART.** (Pas de benne à disposition)
- 14°) Les absences ne pourront donner droit au remboursement de l'inscription.
- 15°) Les exposants ne pourront pas faire concurrence aux ventes de boissons et nourritures organisées par l'association.
- 16°) L'association des parents d'élèves vous proposera une buvette avec restauration. (Food Truck + vente de gâteaux)
- 17°) La FCPE ne pourra être tenu pour responsable en cas de mise en cause ou d'accident lié au non-respect du présent règlement.
- 18°) Seul un remboursement sera effectué en cas d'annulation de l'événement « Vide Grenier » par la FCPE.

« Attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile »

- Je soussigné déclare que tous les objets mis en vente par mes soins, lors de ce vide ta chambre, ne sont pas d'origine douteuse.
- Je décharge de toute responsabilité les organisateurs bénévoles de ce vide ta chambre, ceux-ci ayant fait le nécessaire pour la bonne tenue et l'honnêteté de cette manifestation.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Fait à

le,

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »